

Droit du travail et droits des travailleurs immigrés aux États-Unis

Il existe dans ce pays plusieurs lois qui protègent les employés. Connaissez vos droits aux États-Unis et les signes indiquant que votre employeur abuse de vous ou vous exploite.

Quels sont mes droits ?

- Vous devez être payé au moins au **salaire minimum** dans l'État où vous travaillez. Dans de nombreux États, le salaire minimum est plus élevé que le salaire minimum fédéral (7,25 dollars de l'heure).
 - Si vous travaillez plus de 40 heures par semaine, votre employeur doit vous payer des **heures supplémentaires**. Cela signifie qu'il doit vous payer une fois et demie votre salaire normal pour chaque heure travaillée au-delà de 40 heures par semaine.
- Les lois fédérales exigent également que votre employeur veille à ce que vous travailliez dans un environnement **sûr et sain**.
- **Protections pour les jeunes** : Les mineurs de moins de 18 ans ne peuvent pas occuper des emplois dangereux, tels que l'exploitation minière, l'utilisation de machines lourdes, le travail sur les toits ou la conduite de véhicules. Le nombre d'heures de travail des mineurs est également limité.

Pour les jeunes immigrés qui sont arrivés récemment aux États-Unis et qui n'ont pas de permis de travail, il est important de comprendre qu'ils n'ont pas encore l'autorisation légale de travailler dans ce pays. Pour obtenir un permis de travail, il est nécessaire de consulter un avocat afin de discuter des options qui s'offrent à vous. Travailler aux États-Unis sans autorisation légale comporte plusieurs risques :

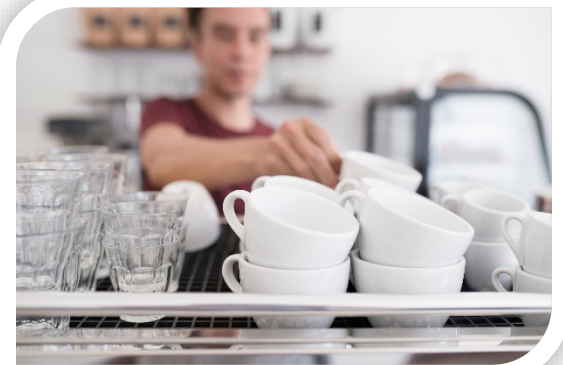
- Cela peut entraîner des problèmes avec les services d'immigration ou d'autres autorités.
- Cela peut compliquer votre cas devant le tribunal de l'immigration, surtout si vous utilisez les documents d'une autre personne pour travailler.
- Les immigrés qui travaillent sans permis, en particulier les mineurs, risquent davantage d'être exploités, maltraités ou faire l'objet d'abus de la part de leurs employeurs.



Droit du travail et droits des travailleurs immigrés aux États-Unis

Dix signes indiquant que votre employeur vous exploite ou vous maltraite :

1. Si votre employeur ne vous paie pas le salaire minimum en vigueur dans votre État ;
2. Si vous travaillez plus de 40 heures par semaine et que votre employeur ne vous paie pas les heures supplémentaires ;
3. Si votre employeur ne vous permet pas de faire des pauses pour manger ou aller aux toilettes pendant la journée de travail ;
4. Si votre employeur ne vous permet pas de prendre un jour de congé lorsque vous êtes malade ;
5. Si votre employeur vous menace de vous faire perdre votre emploi si vous prenez un jour de congé ;
6. Si votre employeur est en possession de vos documents d'identité (tels que votre passeport, votre permis de travail et votre carte de sécurité sociale) et ne vous permet pas d'y accéder ;
7. Si votre employeur prélève de l'argent sur votre salaire pour payer le loyer ou d'autres frais, ou pour rembourser une dette ;
8. Si votre employeur menace de faire appel à la police ou aux services de l'immigration parce que vous travaillez sans autorisation légale ;
9. Si votre employeur vous fait du mal ou menace de vous faire du mal, à vous ou à votre famille, si vous ne travaillez pas ;
10. Si vous vous sentez obligé de travailler par peur de ce qui pourrait arriver si vous ne travaillez pas.



Si vous vous trouvez dans une situation similaire, vous pouvez appeler les numéros suivants pour obtenir de l'aide et des informations sur les ressources, vos droits et prestations, et pour accéder aux services disponibles.

National Human Trafficking Hotline (Ligne d'assistance nationale contre la traite des êtres humains) :
1-888-373-7888

Centre d'appel national du Bureau de réinstallation des réfugiés (ORR) : 1-800-203-7001
(pour les jeunes immigrés non accompagnés)

Ce document est fourni uniquement à titre d'information et n'est pas destiné à servir de conseil juridique. Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, visitez notre Centre de ressources pour enfants non accompagnés : ucresourcecenter.org.